

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 24
- votants : 26

L'an deux mille vingt-six, le 06 du mois de juillet à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. HASSAN Jérôme

Date de convocation : 30/06/2026

PRESENTS : Mmes et Mrs HASSAN Jérôme, DUPERRIER Pierre, YATTOCHANE Halima COMETTINI Ramon, JANIN Josette, MAIRE Frédéric, MAIRE Céline, SCHILLER Patrick, CAUSARD-SESTAC Jocelyne, MEÏER Marie-José, LAVY Véronique, DESDOUETS Solange, DEJONGHE Nathalie, BRUNIER Michael, LAURENT Yannick, ABDUL ALIM Jaleele, COLLY Alexandre, MOICHON Nathalie, TROTTET Loris, MOICHON Marine, CHARMOT Anthony, PEREIRA Sylvie, GIRAULT Jean-Michel, SALABERT Oriane

ABSENTS EXCUSES : BAGOT CHIARAVALLI Laura a donné procuration à HASSAN Jérôme, JACQUIER Olivier a donné procuration à GIRAULT Jean-Michel, MUGNIER Christophe, PAGEAUX ARBAULT Quentin, ALLOUCH Yasser

SECRETAIRE : COLLY Alexandre

D2026_070607

OBJET : Approbation de 2 opérations de travaux

Rapporteur : Jérôme HASSAN

M. le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de réaliser les opérations suivantes :

➤ **Opération n°1 : Remplacement du gazon synthétique au parc sportif de Bons-en-chablais**

Cette opération consiste en la rénovation des revêtements sportifs des deux terrains de football et comprend :

- Le remplacement du gazon synthétique du terrain de football A11 et du terrain de football A8 attenant,
- La rénovation partielle du réseau de drainage des terrains,
- Le remplacement à neuf des équipements sportifs (buts, abris)
- La modernisation de l'éclairage sportif (passage en LED).

Le coût prévisionnel est estimé à 650 794 € HT pour le lot 1 concernant le remplacement du gazon et de 65 024 € HT pour le lot 2 concernant l'éclairage.

➤ **Opération n°2 : Sécurisation de l'Avenue des Hutins**

Cette opération consiste à sécuriser et aménager l'avenue des Hutins située sur la RD35 en agglomération par l'Aménagement de ralentisseur, d'une reprise d'îlot en dur sur la RD 35 et création de trottoir.

Le coût prévisionnel est estimé à 66 199.50 € HT.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de réaliser ces 2 opérations,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

DECIDE :

- D'approuver l'opération n°1 intitulée « Remplacement du gazon synthétique au parc sportif de Bons-en-chablais » pour un montant prévisionnel de 650 794 € HT pour le lot 1 concernant le remplacement du gazon et de 65 024 € HT pour le lot 2 concernant l'éclairage.
- D'approuver l'opération n°2 intitulée « Sécurisation de l'Avenue des Hutins » pour un montant prévisionnel de 66 199.50 € HT.
- D'autoriser M. le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces opérations.
- D'autoriser M. le Maire à solliciter toutes subventions ou financements susceptibles d'être accordés pour ces opérations.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jérôme HASSAN



Le secrétaire,

Alexandre COLLY